



# Hub des Territoires

L'espace d'échanges et de développement  
Banque des Territoires

Comment les EPL peuvent-elles  
accélérer la transition alimentaire ?

6 mai 2026

**Pavlina Novotny**

*Cheffe de projet Hub des Territoires  
à la Banque des Territoires*



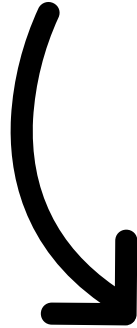
**Isabelle  
Bonnaud-Jouin**

*Directrice de l'économie mixte et du  
programme AGILE à la Banque des  
Territoires*



# Retrouvez notre agenda en ligne !

Inscrivez-vous !



01

## Les trophées des Epl

## Animation



**Esteban Pratviel**

*Directeur de la communication et du marketing, Fédération des élus des Entreprises publiques locales*

## Intervenantes



**Fanny Dombre-Coste**

*Députée de l'Hérault  
Conseillère municipale de Montpellier*



**Sophie Sauvourel**

*Directrice générale de la Spl  
Papillote et compagnie,  
Vice-présidente d'Agores*

# Les trophées des Epl

## Le concours annuel des Entreprises publiques locales

- *Le concours des Trophées des Epl valorise depuis 1991 des opérations significatives de la performance économique, sociale et environnementale de l'ensemble des Epl adhérentes à la FedEpl, quel que soit leur secteur d'activité.*
- *Il récompense la capacité des Sem, des Spl et des SemOp à innover et à répondre aux enjeux de leurs territoires en matière de RSE et de développement durable.*



# Présentation de Papillote Cie

Angers Loire Restauration  
= Société publique locale

Papillote et Compagnie  
= marque de distribution

Restauration dédiée à l'enfance  
(crèches, écoles maternelles, élémentaires et accueils de loisirs)



208 salariés



14 500 repas / jour

Production à J-1

2 gammes de menus

1 menu végétarien hebdo

+ 1 alternative sans viande quotidienne

24 communes



**AB** Bio  
43,5%

Produits durables et de qualité  
70%

Proximité  
55,5%

Origine France  
85%

Estimation carbone  
2,10 kg eq CO<sup>2</sup> par repas



**Nouvelle cuisine:**  
compacte, sobre et sans plastique  
depuis août 2022



**-59% en 5 ans**



**77%**

**3,43/4**  
Note moyenne d'appréciation des plats



# Innover en restauration collective pour la transition alimentaire

## Des pratiques durables

- Du bio à la cantine
- Supprimer le plastique
- Réduire le gaspillage alimentaire

## La souveraineté alimentaire

- Soutien aux filières locales :
- Par de l'innovation dans les marchés publics
  - Par de la souplesse au quotidien

## Faire face aux aléas climatiques

- Gérer les pénuries alimentaires et se préparer



02

**Accompagner  
l'agriculture de  
demain**

## Animation

**Jean-Baptiste Beoutis**  
*Directeur d'investissement à la  
Banque des Territoires*



**Manon Vanberselaert**  
*Directrice du développement  
Groupe SCET*



**Didier Doucet**  
*Maire de Lagny le Sec  
Président de la CC du Pays de  
Valois  
Président de la Sem La Ferme  
de la Folle Emprise*



**Luc Belot**  
*Directeur préfigurateur  
de la future agence  
AREC / ARAC*



**Fabien Bourgeois**  
*Responsable du Pôle  
Partenariats Régionaux à la  
Banque des Territoires*



## Intervenante et intervenants

# Une étude prospective du Groupe SCET

## Appuyer les réflexions sur les transformations des territoires



Acteur **historique composé de 400 consultants**, le Groupe SCET accompagne les acteurs publics en conseil, ingénierie et animation – innovation :

- Etat & opérateurs publics
- Collectivités locales
- Bailleurs sociaux
- EPL



Filiale à **100% de la Caisse des Dépôts** et rattachée à la Banque des Territoires, nous mettons ce positionnement stratégique au service de la **transformation des territoires et de l'intérêt général** :

- Planification territoriale, PAT, PLUi,
- Création outils de transformation alimentaire
- Accompagnement des EPL dans leur diversification



# Prospective 2050 : entre crises et transformations, quel avenir pour l'agriculture française ?

## Tendances défavorables



# Prospective 2050 : entre crises et transformations, quel avenir pour l'agriculture française ?

## Méthodologie scénario au fil de l'eau – impact territorialisé



### 1. Identifier les tendances à 2050

- Climat
- Démographie et marché du travail
- Conditions de production
- Chaîne de valeur
- Demande
- Règlementation



### 2. Analyser les spécificités par filières

- **Recherche par filière** de leurs sensibilités aux tendances identifiées
- **Score d'impact sur chacune des 6 catégories de tendance** (analyse qualitative)
- **Calcul d'un score d'impact agrégé** par cultures grâce à une **pondération des catégories de tendance** (identique pour l'ensemble des filières)



### 3. Analyser les spécificités territoriales

Analyse de 3 dimensions de **vulnérabilité territoriale** sur la base de données quantitatives (actuelles et projetées à 2050):

- **Exposition aux effets du réchauffement climatique**
- **Exposition au risque de déprise agricole** (déprise observée, âge des exploitants, taille des exploitations, pression de l'artificialisation)
- **Résilience des pratiques** (surface de prairies et kilomètres de haies)



### 4. Croiser les données filières x département et construire une vision régionale agrégée

- Combinaison des impacts par filière, des vulnérabilités territoriales et des mix de production agricole locaux pour **comparer le niveau d'impact par département**
- **Identification des filières et départements les plus à risque**
- Agrégation des impacts par départements pour dessiner une **cartographie par région**
- **Estimation d'un impact PIB** agrégé à partir des analyses de tendances (ratio appliqué à la valeur ajoutée agricole)

# Prospective 2050 : entre crises et transformations, quel avenir pour l'agriculture française ?

## Conclusions de l'étude

### A L'ECHELLE NATIONALE

- En 2050, **le visage de l'agriculture française ne ressemblera plus à celui que nous connaissons** aujourd'hui.
- **L'intensification des risques** accentuera les vulnérabilités du système agricole.
- Plus qu'une crise ponctuelle, il s'agirait d'un **véritable choc structurel** menaçant l'équilibre des territoires, la durabilité des filières alimentaires et la souveraineté alimentaire.

**35 à 40%**

du PIB agricole à risque dans le scénario « fil de l'eau »

### PAR FILIERES

- **Les filières sont inégalement préparées** à ces changements, avec davantage de préparation des filières à forte valeur ajoutée
- **Certains types de production sont particulièrement vulnérables**, à l'instar de l'arboriculture, le maïs et le maraîchage.
- **Il existe cependant une variabilité forte** selon les conditions locales

**16**

cultures sur 24 analysées fortement vulnérables

### PAR TERRITOIRE

- Les impacts territorialisés pourraient se traduire par une **disparition des productions locales les plus exposées, en particulier dans la zone méditerranéenne.**
- **Le Sud n'est pas la seule zone exposée** : d'autres territoires le sont également, comme la Bretagne ou encore l'Alsace

**54**

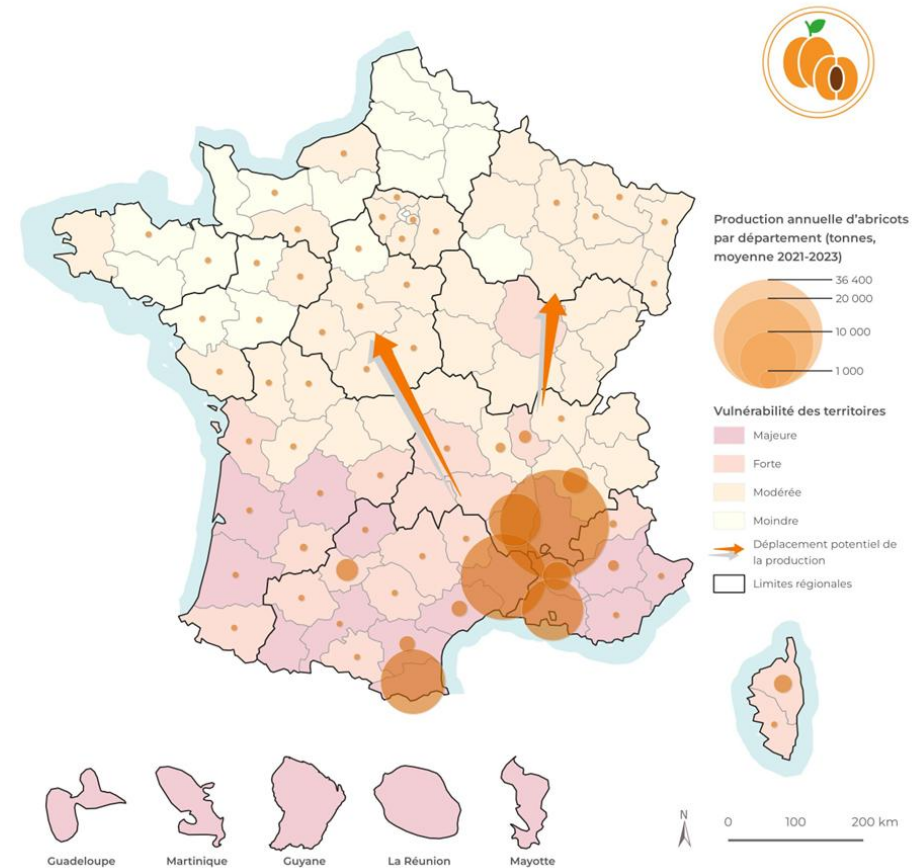
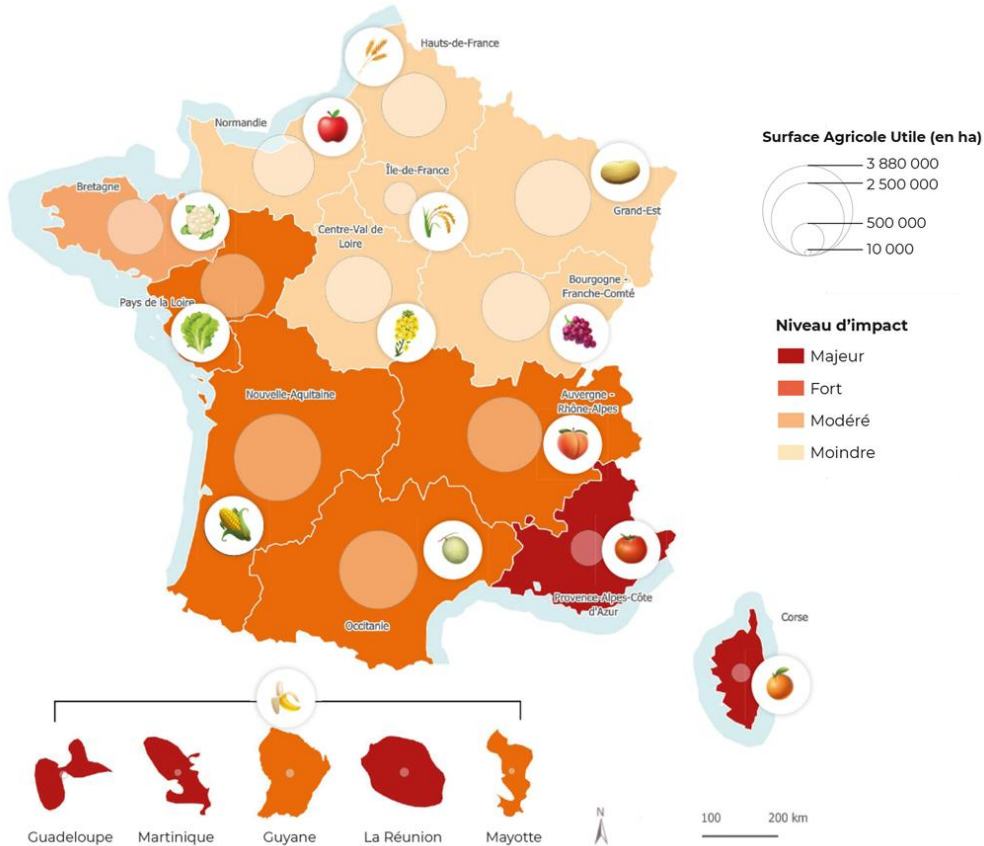
départements exposés à une profonde transformation de leur agriculture

**42%**

de la surface agricole utile menacée

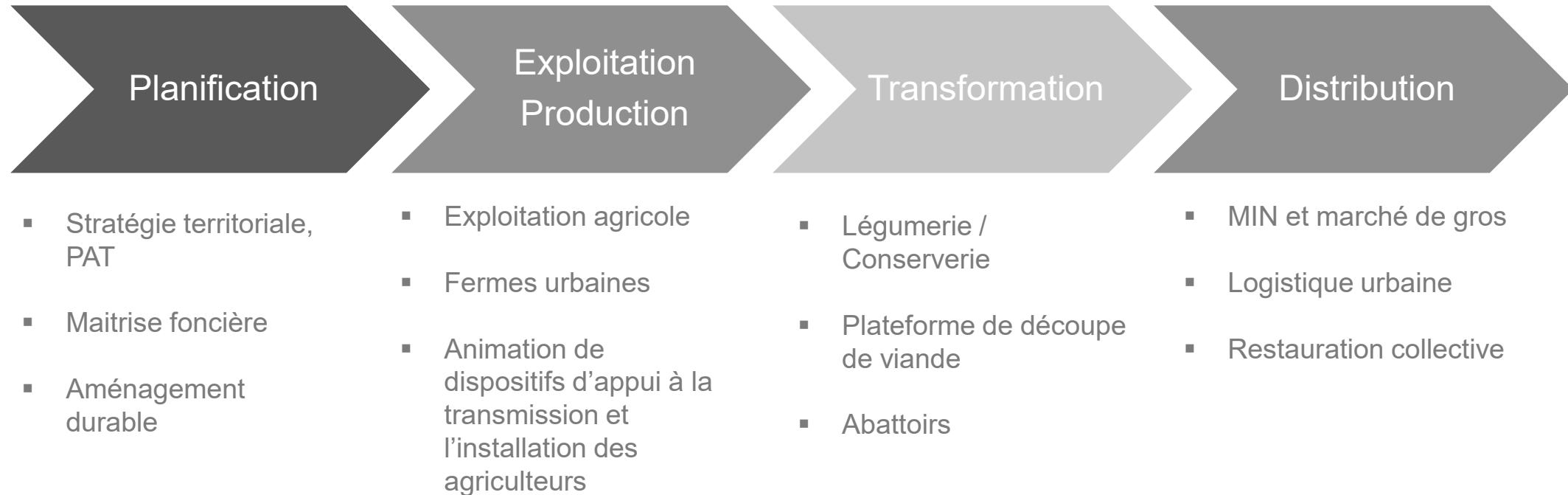
# Prospective 2050 : entre crises et transformations, quel avenir pour l'agriculture française ?

Conclusions de l'étude – comment préparer les territoires à ces mutations ?



## Quel rôle de l'économie mixte dans l'anticipation et l'accompagnement de ces transitions ?

Un levier d'action public-privé qui peut être mobilisé sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'alimentation



# La Foncière, un outil pour rendre possibles des installations durables

## Objectif :

*Soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs sur les territoires grâce à un accès au foncier différé limitant l'endettement au lancement de l'exploitation*

## Cible :

*Accompagner des projets d'installation, souhaitant développer un projet d'agriculture durable, viable et rentable, et qui ne seraient pas accompagnés par les circuits bancaires classiques*



# La Foncière, un outil pour rendre possibles des installations durables

## Un partenaire de confiance

*La Foncière Agricole d'Occitanie est une Société par Actions Simplifiées, filiale de l'Agence Régionale d'Aménagement et de Construction (SEM ARAC Occitanie).*

*Première capitalisation en 2022 de 1,6 M€ suivie d'une augmentation de capital en 2025 portant celui-ci à 4,1M€*





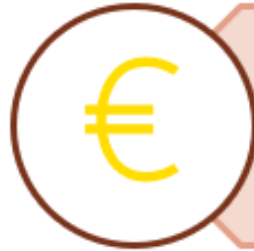
**Alléger** le bénéficiaire des charges financières et permettre au projet d'installation de voir le jour



**Reporter** la charge de l'investissement à un horizon de moyen terme



Permettre à l'agriculteur de **consolider** son exploitation par la maîtrise du foncier



**Maintenir le prix** du foncier pour l'agriculteur : rachat du foncier à la fin, au prix fixé au début de la durée de portage

# Fonctionnement de la Foncière Agricole

## Les modalités de portage

- **Achat du foncier** : la Foncière Agricole **acquiert en lieu et place** du porteur de projet l'emprise foncière
- **Durée du portage** : la Foncière Agricole conserve la propriété de cette emprise foncière **pendant 4 à 9 ans** et **loue le terrain** à l'agriculteur
- **Redevance annuelle** versée par l'exploitant :
  - Redevance de bail SAFER,
  - Frais de portage annuels,
  - Épargne.
- **Achat au terme du portage** : l'agriculteur **acquiert au prix initial** le foncier, déduit des montants épargnés pendant la durée de portage et moyennant le paiement des frais de portage dus au terme du portage

## Type de projet

- **Réservé au foncier agricole hors bâti** (Inclusion possible du bâti si bâtiment indispensable à l'exploitation / montant maximum de 50K €)
- **Plafonné à 150 K€** maximum par dossier

# Les critères d'éligibilité

**Tout porteur de projet** à l'installation (JA, Pass Installation, non aidé, CF, HCF)

Âgé de **moins de 45 ans**

Ayant un projet **d'installation**, ou de **confortation dans les 5 premières années** de son installation

Ayant les **connaissances et compétences professionnelles**

- Inscrit dans un parcours de formation et d'accompagnement reconnu et/ou ayant une expérience professionnelle agricole - *Grille d'équivalence Diplômes/Expériences DJA OU DNA*

**Fournir une étude économique validée / en cours de validation** par un organisme accompagnant l'installation (Chambre d'Agriculture, ADDEAR, Terre Vivante...)

➤ *fournit les éléments essentiels pour compléter la candidature à la Foncière Agricole*

**Pas d'obtention de l'accord bancaire** pour la **totalité** des investissements nécessaires à l'installation

# SEML Ferme de la Folle Emprise Lagny le Sec (Oise)

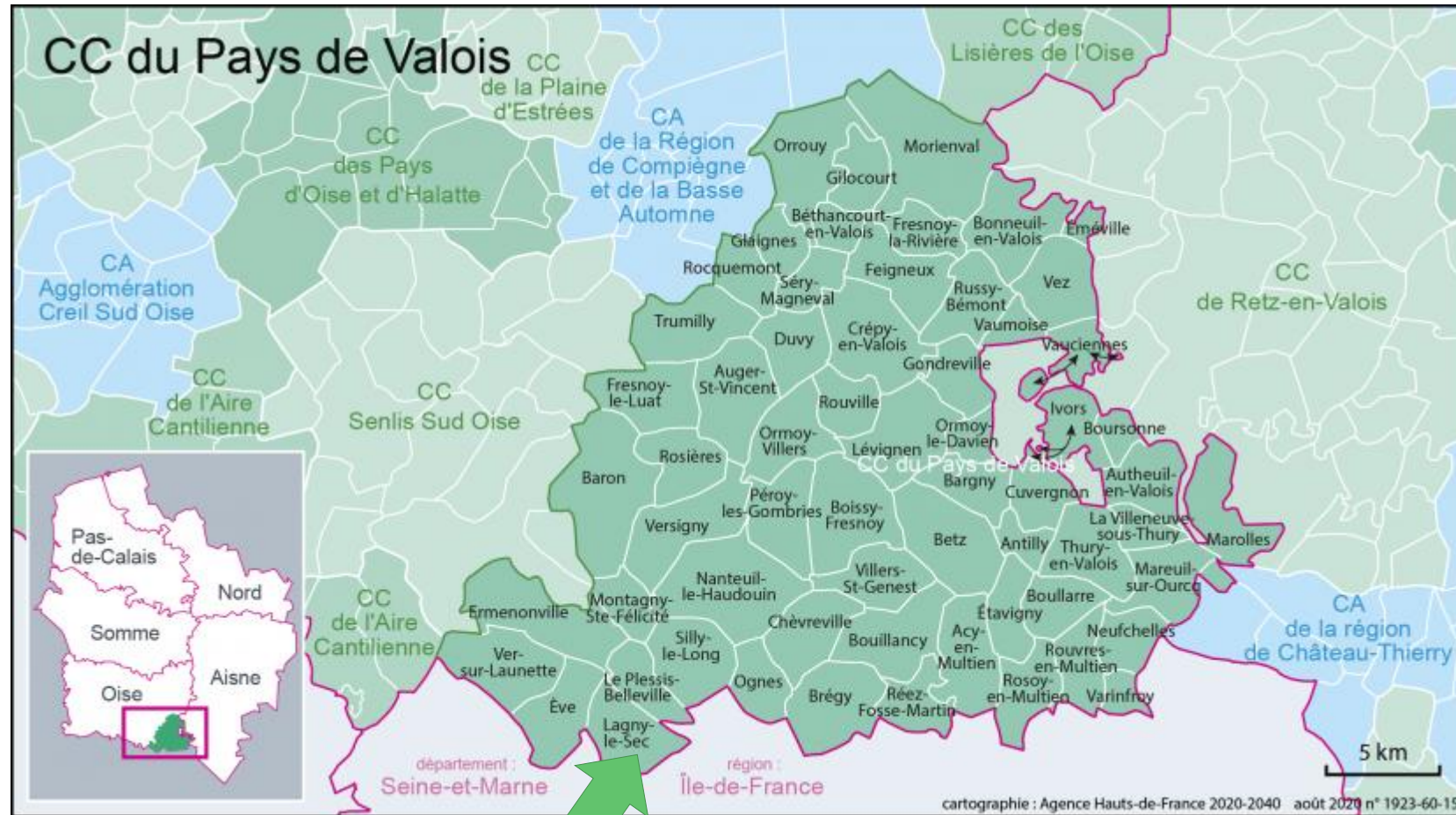


# SEML Ferme de la Folle Emprise Lagny le Sec (Oise)

## LE TERRITOIRE

Commune de 2100 habitants.

Zone de chalandise > 20 000 habitants



# SEML Ferme de la Folle Emprise Lagny le Sec (Oise)

## Genèse du projet

- *Un modèle de ferme alliant robotique et informatique en soutien des maraichers découvert un peu par hasard*
- *Un terrain communal non exploité depuis plus de 30 ans disponible*
- *Une volonté d'assurer aux habitants de Lagny le Sec et des environs une alimentation de qualité produite localement*
- *La possibilité de fournir nos cantines*
- *Un enjeu de souveraineté alimentaire*
- *Un projet pilote pour le territoire*
- *Un véritable outil d'éducation pour les enfants*

# SEML Ferme de la Folle Emprise Lagny le Sec (Oise)

## La ferme

- Terrain de 1,7 HA
- 5000 m<sup>2</sup> de serres
- 2000 m<sup>2</sup> de jardins extérieurs
- Exploitation en agroécologie
- Ferme labellisée Bio
- Autonomie pour l'arrosage grâce à un bassin de 500 m<sup>3</sup>
- Mares de biodiversité

# SEML Ferme de la Folle Emprise Lagny le Sec (Oise)

## LA FERME :





# SEML Ferme de la Folle Emprise Lagny le Sec (Oise)

## Pourquoi une SEM

*Seul modèle possible pour une collectivité permettant un partenariat avec une entreprise privée*

*Pour la commune, importance d'une participation au capital du concepteur de ces fermes*

*Contrat de prestation de service pour opérer la ferme*

*Inauguration en avril 2024*

03

# Conclusion

Sous-titre de l'ouverture de chapitre  
Arial regular 16 pt



**Linda Reboux**  
*Directrice des investissements  
du Pôle Environnement à la  
Banque des Territoires*

# Outils & offres / Secteur agricole et alimentaire

Accompagner la transition et la résilience agricole et alimentaire des territoires





**Printemps des Territoires** 2026

7<sup>e</sup> édition  
**JEUDI 21 MAI 2026**  
Engagés sur tous les terrains

### Formulaire d'inscription

**Prénom \***

**Nom \***

**Email \***

**Serez-vous présent.e à l'événement ? \***  Participe  Ne participe pas

**VALIDER**

**Qu'avez-vous pensé de l'événement ?  
N'hésitez pas à répondre à notre questionnaire de satisfaction !**





**banquedesterritoires.fr**

 **in f**   | @BanqueDesTerr